

Paris, le 13 décembre 2021

## **Lettre ouverte au Président de la République**

Monsieur le Président de la République,

La France prendra, en janvier 2022 pour la 13<sup>ème</sup> fois, la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Lors de votre élocution du 9 décembre 2021, vous avez fixé comme objectif de rendre l'Europe plus solidaire et souveraine, en s'appuyant à l'échelle du continent sur la relance économique d'une part et la transition écologique et numérique d'autre part, précisant surtout l'enjeu du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

C'est la raison pour laquelle Hellio, groupe français de référence de la maîtrise de l'énergie, attire votre attention sur les enjeux de l'examen du Paquet Climat et notamment de ses Directives sur la performance énergétique des bâtiments et sur l'efficacité énergétique (DPEB, DEE). Celles-ci seront au calendrier des instances européennes en ce début d'année : elles impactent directement notre politique nationale d'économies d'énergie, et celle des autres États membres, actuellement en pleine révolution.

Dans ce domaine, la France est, peut, et doit être moteur.

Notre pays a enclenché une série de réformes structurant l'accompagnement des ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique, la simplification des aides publiques et privées dédiées et l'augmentation inédite de leur volume. Les entreprises ont pris part à l'effort en investissant, recrutant, s'adaptant aux ambitions.

Dès lors, ne laissons pas s'enrayer la dynamique : portons-la au niveau européen !

Cette concomitance des agendas législatifs européen et français, à l'aube de la Présidence française de l'Union européenne, constitue une véritable opportunité d'engager des actions ambitieuses, en tirant les leçons des actions passées.

Sans engagements forts de l'Union européenne dans une politique de soutien à la rénovation énergétique, le volontarisme affiché ne sera pas à la mesure de l'urgence.

Aussi nous attendons de la présidence française des actes forts et concrets : une programmation pluriannuelle des financements dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments pour que les ménages et les professionnels puissent investir plus sereinement, la pérennité et l'élargissement des mécanismes d'obligation comme le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie qui contribue fortement à la satisfaction de nos objectifs climatiques, l'accompagnement de solutions de financement des travaux et de leur reste à charge à travers l'ouverture d'un fonds public européen, le recours favorisé à des matériaux générant peu d'émissions de gaz à effet de serre et de provenance européenne...

Fort des avancées et retours d'expérience du modèle français de l'efficacité énergétique, soyons fidèles à nos ambitions pour ce rendez-vous avec l'Europe !

Pierre Maillard  
Directeur Général Hellio

